



Prix annoncé de la taxe foncière erroné // achat appartement

Par Many20

Bonjour,

J'ai acheté avec mon conjoint un appartement il y a maintenant 1an et demis et l'agent immobilier c'est trompé sur le prix de la taxe foncière en nous annonçant 500? à ma place de 850?...

J'ai contacté l'agence immobilière et ils me disent que l'agent immobilier qui c'est occupé de nous a quitté l'entreprise sans en avoir informé la direction et qu'ils ne peuvent rien faire.

Plusieurs personnes me disent que ce n'est pas normal.

Savez vous si un recours est possible ?

Merci d'avance

Bonne journée